

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DE FORMATIONS DU 2^E CYCLE

Nantes Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE B (REPORT EN VAGUE C)

Rapport publié le 05/02/2024



Au nom du comité d'experts :
Mathieu Schneider

Pour le Hcéres :
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de formations du 2^e cycle de Nantes Université dans le domaine des Sciences humaines et sociales, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il concerne deux formations du 2^e cycle de Nantes Université, qui n'ont pas été évaluées par le Hcéres lors de la vague B synchronisée, en raison d'un non dépôt du dossier d'autoévaluation par l'établissement, et dont l'évaluation a dû être reportée en vague C.

Cette évaluation repose sur les dossiers d'autoévaluation de deux formations du 2^e cycle du domaine des Sciences humaines et sociales de Nantes Université, listées ci-après. Ce rapport contient les rapports d'évaluation de ces formations dans l'ordre suivant :

- *Master Langues étrangères appliquées*
- *Master Philosophie*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du bilan de formations du 2^e cycle de Nantes Université du domaine des Sciences humaines et sociales, non déposées dans le cadre de la vague B, a eu lieu à l'automne 2022 et en hiver 2023. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Mathieu Schneider, maître de conférences en musicologie à l'université de Strasbourg. Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Farzaneh Amirrezvani Pahlavan, professeure des universités en psychologie sociale à l'université Paris Cité ;
- M. André Charrak, professeur des universités en philosophie à l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne ;
- M. Andrea del Lungo professeur des universités en langue et littérature françaises à Sorbonne Université ;
- M. Michalis Lianos, professeur des universités en sociologie à l'université de Rouen Normandie ;
- M. Manuel Royo, professeur des universités en archéologie et en histoire de l'art antique à l'université de Tours ;
- Mme Armelle Sabatier, maître de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes à l'université Paris-Panthéon-Assas ;
- Mme Maria Susana Seguin, maître de conférences en langue et littérature françaises à l'université Paul-Valéry-Montpellier 3 ;
- M. Eric Vial, professeur des universités en histoire à CY Cergy Paris Université ;
- M. Denis Vigneron, maître de conférences en espagnol à l'université de Lille.

Mme Anne Vial-Logeay, chargée de mission scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Rapports des formations

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Nantes Université

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) se décline en quatre parcours. Le parcours 1, *Commerce international* (CI), propose une formation initiale ou en alternance. Le parcours 2, *Logistique internationale et Supply chain management* (LI), est proposé en formation initiale en première année de master (master 1) et en formation initiale ou alternance en seconde année (master 2). Le parcours 3, *Tourisme Hôtellerie d'affaires internationale* (THAI), est proposé en formation initiale en master 1, et en alternance en master 2. Le parcours 4, *Internationalisation du développement des PME-PMI* (IDPP), est proposé en formation initiale.

Les cours de ce master LEA sont dispensés à Nantes. Pour le master 2 THAI, les cours ont lieu à La Roche-sur-Yon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit en effet pleinement dans les orientations thématiques et pédagogiques de l'université définies sous la notion du décloisonnement : pluridisciplinarité, vocation internationale, promotion des compétences pluriculturelles et pluralité des pratiques pédagogiques. Le master LEA s'inscrit dans la continuité logique de la licence LEA, mais il présente aussi un débouché complémentaire pour des étudiants issus de licence de gestion ou de langues et civilisations. Le projet de créer des passerelles entre les deux masters de langues (LEA et Langues et civilisations) a pour ambition de renforcer la complémentarité. Le dossier d'autoévaluation (DAE) mentionne d'autres masters complémentaires de la faculté de langues et cultures étrangères autour des thématiques internationales et interculturelles, sans autre précision, ce qui est regrettable. Des collègues d'autres composantes interviennent dans la formation, permettant de l'enrichir. Le master n'est pas associé au projet i-site.

La formation est fermement ouverte à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'ambition internationale traverse les quatre parcours : stage long obligatoire à l'étranger, accueil d'étudiants étrangers (via Campus France et via des partenariats interétablissements), réseau européen, double diplôme avec l'université de Moscou. La dimension internationale sera renforcée par les projets en cours de construction de partenariats avec l'université française d'Égypte et la Vietnam Aviation Academy (formations délocalisées), programme dans le cadre de EUniwell « Wellbeing tourism » pour les étudiants du parcours THAI. Les mobilités entrantes et sortantes sont organisées dans le cadre de partenariats formalisés, et les stages sont soutenus financièrement par les bourses « Erasmus stage ». Il est cependant regrettable que les données chiffrées sur le nombre de mobilités sortantes ou entrantes n'aient pas été fournies.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, mais celui-ci gagnerait à être précisé. La dimension « recherche » porte essentiellement sur les mémoires à rendre en fin de master 1 et master 2. Les modalités de ces mémoires sont insuffisamment détaillées. Les enseignants-chercheurs constituent une équipe pluridisciplinaire répartie sur différents laboratoires de recherche. Cette répartition consolide la pluralité des approches. Ces enseignants-chercheurs assurent des enseignements de méthodologie de la recherche pendant lesquels ils sensibilisent les étudiants aux principes éthiques et déontologiques. Ils encadrent également les mémoires. On ignore en revanche comment les étudiants sont invités à participer aux activités des équipes de recherche. Chaque étudiant signe une charte antiplagiat en rendant son mémoire, il est également informé du recours à un logiciel antiplagiat. Le rôle des services de documentation n'est pas suffisamment expliqué.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. L'analyse des besoins socioéconomiques est construite avec les professionnels (cadres supérieurs et dirigeants d'entreprise) et permet d'adapter les programmes du master. Ces professionnels sont intégrés dans la formation par le biais de cours, séminaires, conférences et encadrement de projets tutorés. Les résultats de cette analyse des besoins socioéconomiques ne sont pas clairement expliqués. Pourtant, la dimension professionnalisante du master est confirmée par les dispositifs d'alternance mis en œuvre dans les trois parcours CI, LI et THAI. Par ailleurs, la formation est ouverte aux salariés en reprise d'étude et en validation d'acquis de l'expérience, mais le dossier ne précise pas les modalités. D'après le DAE, les acteurs socioéconomiques locaux participent à la constitution des programmes pour répondre aux besoins en termes

de compétences, mais ce point reste imprécis.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées est satisfaisante. L'approche par compétences permet cette adaptation de la formation aux compétences visées. La commission pédagogique assure la cohérence des objectifs d'apprentissage, des cours et modes d'évaluation. Les méthodes pédagogiques permettent d'appréhender les réalités du monde professionnel : approche actionnelle, jeux d'entreprise, études de cas, projets tutorés et donnent lieu à une valorisation des compétences acquises qui n'est pas explicitée.

Les pratiques pédagogiques sont clairement diversifiées et font l'objet d'une évolution constante. Différentes approches et méthodes ont pour but de consolider les apprentissages et l'autonomie des étudiants. La dimension pluriculturelle est très présente dans la formation et permet de diversifier les approches. Un des atouts de ce master repose sur sa déclinaison en formation initiale et en alternance. Les espaces d'enseignement sont adaptés aux objectifs d'enseignement. L'usage des plateformes numériques permet l'intégration de différents publics, et des modalités hybrides d'enseignement sont mises en place.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'international constitue le cœur de la formation, fortement axée sur l'acquisition et la maîtrise de compétences linguistiques (deux langues étrangères obligatoires), comme le prouve le recrutement des étudiants au niveau C1 (niveau de maîtrise du Cadre européen de référence pour les langues) - dans les deux langues étrangères. De plus, certains cours sont dispensés en anglais. Les stages obligatoires à l'étranger, les partenariats, les possibilités de passer des certifications, l'offre gratuite de cours de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants en mobilité entrante consolident l'internationalisation de la formation. Le service des relations internationales apporte un soutien aux étudiants dans la préparation de la mobilité et de son financement. Pour autant, le DAE ne mentionne pas de dispositif particulier de préparation à la mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance et de la formation continue. L'alternance dans les trois parcours *CI*, *LI*, *THAI* est un atout de ce master. La formation compte 27 alternants en 2021, ce qui est très positif. À cet effet est dédié un service à la formation continue et à l'alternance au niveau du pôle Humanités. Le dossier ne détaille cependant pas suffisamment les modalités de l'alternance et le lien privilégié avec le Centre de formation des apprentis (CFA) des Pays de la Loire. Les salariés en reprise d'étude sont également accueillis dans ce master, mais les modalités de leur formation ne sont pas précisées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le dossier d'autoévaluation énumère différents supports de communication, cependant la stratégie de communication et de recrutement dans la formation n'est pas expliquée. L'analyse des candidatures ou le ciblage des étudiants fournis par la cellule d'aide au pilotage ne sont pas davantage détaillés.

Le suivi de la réussite des étudiants n'est pas clairement expliqué. Ce suivi est assuré par la commission pédagogique composée de 16 membres : 14 enseignants-chercheurs et deux enseignants contractuels. La liste des participants est fournie en annexe d'un compte-rendu de commission. Aucun étudiant ne participe à cette commission. Le dossier mentionne que cette commission se réunit dix fois par an, mais seul un compte-rendu a été déposé. Cette commission a rempli les missions du conseil de perfectionnement mis en place seulement en septembre 2022. Les dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement, s'ils existent, ne sont pas mentionnés. Le dossier est cependant très précis sur le taux de réussite qui avoisine les 100 % et qui est scrupuleusement détaillé par année de cycle et par parcours. Ce taux est très satisfaisant.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs de la formation et du marché de l'emploi est insuffisamment détaillée. Le dossier d'autoévaluation présente les preuves d'une insertion professionnelle très satisfaisante (entre 90 % et 100 % selon les parcours), mais les chiffres fournis gagneraient à être analysés. La question de la poursuite d'études est absente du dossier, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La commission pédagogique a joué efficacement ce rôle. Elle prend en compte les évaluations par les étudiants des enseignements et les points d'amélioration formulés par ses membres. Le conseil de perfectionnement a été installé tardivement, en septembre 2022, mais il est désormais en place.

Conclusion

Points forts

- Une formation fermement ancrée à l'international ;
- Une intégration des relations avec le monde socioéconomique performante ;
- Une réelle dimension professionnalisante ;
- Une ouverture à l'alternance réussie ;
- Un haut niveau d'exigence linguistique.

Points faibles

- Un dossier lacunaire sur plusieurs points (poursuites d'études, insertion professionnelle, adossement à la recherche), qui interroge sur le pilotage de la formation.

Recommandations

- Collecter et analyser de façon plus systématique les résultats sur l'insertion professionnelle, et en tirer les enseignements afin d'aménager les contenus de formation.
- Promouvoir la poursuite d'études.
- Consolider l'adossement à la recherche.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Nantes Université

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* est une mention inscrite dans l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langages de Nantes Université. Il comprend deux parcours : *Ontologie, histoire de la philosophie, logique, éthique* (OHLE) et *Préparation supérieure à l'enseignement* (PSE) ; la différenciation entre les deux ne commence qu'en seconde année (M2).

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'inscription de la formation dans la stratégie de l'établissement est irréprochable. Elle est intégrée aux orientations thématiques de l'université : Humanités numériques, Santé du futur, Industrie du futur. Les enseignements et les recherches liés à l'éthique, mais aussi à la philosophie des sciences et des techniques nourrissent directement les choix prioritaires de l'établissement relatifs à la « Santé du futur » et aux « Industries du futur ».

L'ouverture internationale de la formation est très complète. Outre les 26 accords Erasmus+ actuellement en vigueur, la formation participe au programme du Bureau de la Coopération interuniversitaire (BCI) franco-québécois et, dans ce cadre, elle a développé un partenariat avec l'université Trois-Rivières.

L'adossement de la formation à la recherche est solide. Il ne relève pas de la simple vocation d'un master recherche et désigne, dans le cas de cette formation, une réalité concrète : les étudiants sont associés aux initiatives des enseignants-chercheurs du Centre atlantique de Philosophie (CAPHI) et le séminaire de ce centre leur est destiné en même temps qu'aux doctorants.

La professionnalisation visée est conforme à la vocation principale d'un master en philosophie. Sous cet horizon, elle est bien prise en vue dans la formation : des stages de trois semaines (obligatoires en première année (M1), facultatifs en M2) conduisent les étudiants à aborder certains besoins socioéconomiques de la région, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la culture (métiers du livre ; métiers de l'information et de la communication). À tous égards, la politique de la formation est donc très bien conçue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est en adéquation avec ses objectifs. Elle correspond de façon classique aux exigences d'un master de philosophie et, dans son contenu, elle se caractérise par une grande variété de domaines et un encadrement soutenu. Le parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* (PSE), accessible au niveau du M2 seulement, concerne la formation aux métiers de l'enseignement et la formation disciplinaire requise dans cette perspective. Concrètement, dès le M1, quatre séminaires et les cours de méthodologie (36 heures sur 364 en tout) sont orientés vers la recherche. La rédaction des minimémoires produits dans ces séminaires et surtout celle du Travail d'étude et de recherche (TER) en M2 ont vocation à former les étudiants à la recherche, voire à préparer d'éventuelles études doctorales. Certains séminaires ont une forme magistrale tandis que d'autres favorisent la participation. Le fonctionnement de ce dispositif est présenté de façon lisible dans la maquette.

De nouvelles pratiques pédagogiques pertinentes sont mises en place. La pandémie a favorisé le développement de l'enseignement à distance, synchrone et asynchrone.

L'ouverture à l'international de la formation doit être soulignée. Les étudiants ont accès à 20 heures d'études des textes philosophiques en langue étrangère chaque année de master. De plus, un enseignant-chercheur est en charge des relations internationales : il prépare la mobilité (notamment à travers des réunions d'information notamment) et il en assure le suivi.

La prise en compte des publics de la formation continue est contenue, mais effective. Il n'est pas prévu de dispositif pour l'alternance, mais plusieurs étudiants en formation continue bénéficient des aménagements spécifiques prévus dans l'établissement. En outre, la plateforme Madoc met à disposition la plupart des contenus produits en cours.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. L'information sur la formation est diffusée de façon classique, et son efficacité est attestée par l'augmentation des candidatures : de 2019-2020 à 2020-2021, on passe de 46 à 53 candidats en OHLE, de 6 à 9 en PSE. Le vrai problème, souligné par les responsables, concerne le départ de nombreux étudiants souhaitant préparer les concours de recrutement vers les universités parisiennes.

La réussite des étudiants est en légère progression. On passe de 18 à 23 étudiants ayant obtenu tous leurs crédits ECTS au terme de la première année et les résultats sont stables (10 diplômés) en deuxième année. Les responsables observent que de nombreux étudiants, non comptabilisés dans ces taux, souhaitent préparer le master en trois ans.

L'analyse de l'insertion professionnelle est bien conduite, mais incomplète. Les données consignées par les services centraux de l'université sont difficilement accessibles à l'équipe enseignante. De surcroît, les responsables de la formation regrettent de ne pas disposer d'un outil efficace pour contacter les anciens étudiants qui perdent leur adresse électronique universitaire lorsqu'ils ne sont plus inscrits. Par ailleurs, l'analyse des débouchés professionnels est effective à partir des données disponibles. Les éléments fournis par l'UFR indiquent que la professionnalisation n'est en adéquation avec la formation qu'à hauteur de 25 %. Il n'y a sans doute pas à surestimer la valeur de cette donnée (seuls six des treize diplômés consultés en 2020 ont répondu), mais on peut penser que le parcours PSE gagnerait à être considéré plus sérieusement par les étudiants après leur première année de master, par exemple par un dispositif de tutorat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'évaluation interne de la formation est en cours de structuration. Le conseil de perfectionnement du master, commun aux deux parcours, n'a été mis en place que très tardivement et dans le contexte particulier de la pandémie. Les responsables insistent sur le compte qui sera tenu de ses délibérations dans la prochaine maquette.

Conclusion

Points forts

- Une politique générale, une structure et un contenu de la formation rigoureusement conçus ;
- Un adossement à la recherche effectif ;
- Une professionnalisation solidement préparée en amont durant le cursus, via le dispositif des stages en particulier ;
- Des relations internationales remarquablement développées.

Points faibles

- Des retours insuffisants des renseignements demandés aux services centraux sur la professionnalisation des diplômés ;
- Une mise en place trop lente pour le conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Développer le master PSE en informant les étudiants dès le début du M1.
- Informer les étudiants sur le taux et les conditions d'encadrement offerts à Nantes et qu'ils ne retrouveront pas dans les masters parisiens.

- Réunir le conseil de perfectionnement de façon régulière.
- Constituer un réseau des diplômés du master *Philosophie*.

Observations de l'établissement



Observations

Evaluation – 2ème cycle - Vague C

Nantes Université remercie le comité d'évaluation du HCERES pour son rapport d'évaluation portant sur les mentions de master « Philosophie » et « Langues étrangères appliquées » (LEA), pour la formulation de recommandations et remarques constructives apportées à notre connaissance qui doivent participer à l'évolution de certaines pratiques, à une vigilance sur les processus de suivi et de pilotage de ces masters.

Nantes Université souhaite apporter des observations et réponses à certaines affirmations contenues dans ce rapport.

1. Identité de la formation

Diplôme national : MASTER

Mention : **LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES**

2. Observations

En préambule, Nantes Université signale des précisions à apporter relatives aux thématiques suivantes du rapport.

- **Concernant la présentation de la formation**, il est indiqué page 6 : « Pour le master 2 THAI, les cours ont lieu à La Roche-sur-Yon ». **Plus exactement, les cours du master Langues étrangères appliquées (LEA) sont dispensés essentiellement à Nantes, à l'exception du M2 Tourisme hôtellerie d'affaires à l'international (THAI), et du M2 Logistique internationale & supply chain management en alternance qui ont lieu à La Roche-sur-Yon.**
- **Concernant l'attractivité, la performance et la pertinence de la formation**, le rapport indique en page 7 : « L'analyse des candidatures ou le ciblage des étudiants fournis par la cellule d'aide au pilotage ne sont pas davantage détaillés. ». **Or, la cellule d'aide au pilotage n'intervient pas sur ce volet au sein de notre établissement.**

Pour poursuivre, Nantes Université a bien pris acte de l'évaluation positive du master Langues étrangères appliquées par le HCERES. Sur le point faible relevé, ainsi que sur les recommandations émises, Nantes Université souhaite apporter au comité d'experts les réponses suivantes, en reprenant les quatre points explicitement présentés comme sources de faiblesse.

1/ Poursuites d'études

- Chaque année, les possibilités de poursuites d'étude sont présentées aux étudiants.
- Les enseignants invitent les meilleurs éléments de chaque promotion à envisager de préparer un doctorat en Langues et Civilisation des aires culturelles étudiées dans le master LEA. Ils peuvent également poursuivre leurs études doctorales en Sciences de gestion. Pour cette dernière option, ils peuvent s'inscrire dans un master orienté recherche (par exemple, le master 'Métiers du Conseil et de la Recherche' proposé par l'IAE de Nantes Université) ou un diplôme universitaire (par exemple, le diplôme 'Recherche en sciences de Gestion' proposé par l'IAE de l'Université de Poitiers).
- Cependant, les taux élevés d'insertion professionnelle expliquent pourquoi très peu de diplômés du master LEA cherchent à poursuivre leurs études.

2/ Insertion professionnelle

- Le suivi concernant le devenir des étudiants est assuré par les services centraux de l'université (Annexe 3 du dossier).
- Le suivi est également organisé, de manière moins exhaustive, par les responsables de parcours. Pour assurer un suivi régulier à plus court terme, en réponse à la préconisation émise par le HCERES, la commission pédagogique du master va solliciter le secrétariat pédagogique du master (pour la formation initiale) et le service de la Formation continue du pôle Humanités de Nantes Université (pour la formation en alternance). Les enquêtes concerneront le devenir des diplômés à 6 et à 12 mois. Elles seront menées en collaboration avec les responsables des parcours du master et le responsable de la mention.
- L'insertion professionnelle des diplômés du master est facilitée par la forte implication des milieux professionnels dans la conception et la gestion des parcours. Rappelons que trois parcours sur quatre sont proposés en alternance (première version du DA04, p. 1 ; Annexe 1, p. 4). Dans ce cadre, une convention est signée avec le Centre de formation des apprentis (CFA) 'Formasup Pays de la Loire' pour mettre en place le dispositif d'apprentissage au sein de la filière LEA.

3/ Adossement à la recherche

- En master 1, le cours 'Méthodologie universitaire et initiation à la recherche' (20 heures) est proposé pour tous les parcours du master. En master 2, des séminaires méthodologiques pour les projets tutorés et les mémoires sont organisés dans le cadre des parcours.
- Depuis cette année, l'équipe pédagogique demande aux étudiants du M1 en formation initiale de préparer - à la place du mémoire - une revue critique de la littérature sur un sujet lié au management international (principal champ d'application de la formation). Pour structurer cette revue critique, les étudiants sont invités à se référer aux recommandations d'Hervé Dumez (2011)¹. Ce document, qui mobilise autant les connaissances sur les aires géographiques étudiées que les matières d'application, est présenté dans le cadre du cours 'Méthodologie universitaire et initiation à la recherche'. Ce travail initie les étudiants au monde de la recherche tout en évitant une charge de travail trop importante (rédaction d'un mémoire et d'un rapport de stage) au cours du semestre 2 du M1. En alternance, la préparation du mémoire - qui intègre une revue critique de la littérature - est programmée sur les deux années du master.
- En plus de la revue critique de la littérature et du mémoire, les étudiants s'appuient également sur des travaux de recherche pour préparer des projets tutorés (M1 [pour certains parcours en alternance] et M2). Ces travaux sont systématiquement soutenus devant un jury composé de deux enseignants.
- Tous ces travaux (revue critique de la littérature, mémoire et projet tuteuré) sont préparés sous la responsabilité d'enseignants 'conseil'. Ces derniers aident les étudiants à valoriser les recherches qui peuvent structurer et enrichir leurs analyses et recommandations.
- Chaque année, le service de documentation est sollicité pour aider les étudiants à utiliser les bases de données qui peuvent enrichir leurs travaux de recherche. Les responsables du service sont invités à assurer un séminaire de deux heures à ce sujet.
- Les enseignants-chercheurs de la filière LEA présentent régulièrement, dans les cours qui leur sont assignés, les résultats de leurs travaux de recherche. Par exemple, pour les cours de 'Marketing' (M1), le modèle ESO, la méthode de segmentation MIDOF, la matrice des stratégies de coopération LICE... sont présentés. Ces outils originaux (tous publiés dans des revues classées par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE)) peuvent ensuite être repris dans la revue critique de la littérature, le mémoire et le projet tutoré. Pour les cours de civilisation ou de langue, les enseignants-chercheurs transmettent également aux étudiants l'ensemble de l'appareil critique qui leur semble nécessaire à une meilleure connaissance et exploration des domaines étudiés.

¹ Hervé Dumez (2011), « Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ? », *Le Libellio d'Aegis*, Vol. 7, N° 2, p.15-27.

- Les enseignants-chercheurs qui interviennent en master LEA sont principalement membres de deux laboratoires : le CRINI (Centre de recherche sur les identités, les nations et l'interculturalité) et le LEMNA (Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique). Pour faire participer les étudiants à des échanges avec des universitaires et des praticiens, les membres de l'équipe pédagogique organisent régulièrement des rencontres. Par exemple, la journée de recherche intitulée « Décarbonons dès aujourd'hui les supply chains : modes d'emploi » sera organisée le 20 mars 2023 à La Roche-sur-Yon. Lors de cette journée, les projets tutorés des étudiants du master 2 'Logistique internationale et supply chain management' seront présentés aux enseignants-chercheurs et praticiens spécialisés.

4/ Pilotage de la formation

Le master LEA bénéficie, pour tous les parcours, d'une politique spécifique de pilotage fondée sur la complémentarité de deux instances (une commission pédagogique et un conseil de perfectionnement ; Annexe 4 du dossier) et d'un règlement intérieur.

- La commission pédagogique du master (15 enseignants)² assure les missions suivantes.
 - a/ Compétences statutaires (code de l'éducation).
 - Examen des dossiers de candidature.
 - Examen des dossiers de Validation des acquis professionnels (VAP) et de Validation des études supérieures (VES).
 - Examen des dossiers de demande de transfert.
 - Examen des demandes de recours.
 - Examen des demandes de redoublement.
 - Examen des autres procédures de scolarité requérant un avis pédagogique.
 - b/ Compétences pédagogiques.
 - Préparation de la nouvelle offre de formation (2023-2027).
 - Développement d'un référentiel de compétences.
 - Détermination des conditions/critères de sélection des étudiants à l'entrée du Master.
 - Vérification de la cohérence pédagogique des parcours de la mention (entre M1 et M2, au sein d'une même année).
 - Harmonisation des guides méthodologiques pour les rapports et les mémoires (entre M1 et M2, entre parcours).
 - Réflexion sur la mise en place d'une procédure d'évaluation des enseignements.
 - Actualisation/préparation de documents liés à la pédagogie (règlement des examens, charte éthique...).
 - Réflexion sur le développement des parcours de la mention (taille des effectifs, déclinaison en nouvelles modalités...).

Comme cela est indiqué dans le dossier (première version du DA04, p. 2), la commission se réunit une dizaine de fois par année.³

- Le conseil de perfectionnement (15 membres) a été mis en place à l'automne 2022. Les membres de ce conseil se réunissent à la fin de chaque semestre (le compte rendu du conseil du 6 février 2023 est à disposition). Ce conseil constitue un cadre d'échanges dont la finalité est complémentaire à celle de la commission pédagogique. Il permet :
 - d'identifier des pistes d'amélioration potentielle de la formation ;
 - de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés ;
 - de rendre lisible les compétences auxquelles prépare le master.

² Un des membres, n'ayant plus de responsabilités au sein de la filière LEA, s'est désisté en février 2023.

³ Depuis la rentrée universitaire, la commission s'est réunie les 3/10/22, 8/11/22, 24/11/22, 5/1/23, 13/1/23, 6/2/23 et 27/2/23. Les comptes rendus de ces réunions sont à disposition.

- Un règlement intérieur du master LEA a été élaboré, par les membres de la commission pédagogique, au cours du printemps 2022 (le document est à disposition). Il présente tous les aspects du fonctionnement du master. Il est transmis, au début de l'année universitaire, aux étudiants et aux enseignants.
- Notons que les responsables de parcours ont régulièrement des réunions avec les délégués des étudiants, les enseignants impliqués dans le programme et des praticiens spécialisés.

1. Identité de la formation

Diplôme national : MASTER

Mention : **PHILOSOPHIE**

2. Observations

En préambule, Nantes Université apporte une remarque d'ordre rédactionnel concernant le **pilotage et l'amélioration continue de la formation**, en page 2 du rapport. En effet, il nous semble que la phrase : « *Les responsables insistent sur le compte qui sera tenu de ses délibérations dans la prochaine maquette* », doit s'entendre comme : « les responsables insistent en précisant qu'il sera tenu compte de ses délibérations dans la prochaine maquette... ».

Nantes Université retient que l'évaluation du master Philosophie par le HCERES est globalement positive, tout en relevant quelques points faibles et plusieurs recommandations en conclusion. Nantes Université en prend acte et souhaite, en réponse, apporter aux experts du HCERES les observations ou précisions suivantes :

Sur la question de l'accompagnement des responsables formation par les services centraux de Nantes Université, pour le suivi du devenir de leurs étudiants, des voies d'amélioration sont portées à la connaissance du HCERES. Des fiches de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants des formations sont bien élaborées et transmises par les services centraux compétents de Nantes Université mais au niveau de chaque composante, sans ciblage spécifique. La piste d'amélioration envisagée est de diffuser désormais ces fiches directement aux responsables pédagogiques des formations des composantes et de réduire ainsi la perte des données.

Par ailleurs, les réunions d'information sur l'appropriation des résultats des enquêtes d'insertion professionnelle, organisées à l'attention des responsables pédagogiques, pourraient être multipliées pour augmenter le taux de participation, et la diffusion de ces informations indispensables au pilotage des formations. Le recours à une organisation mixant présentiel et distanciel pourrait également faciliter le suivi de ces réunions.

En outre, le pôle Humanités a mis en place pour la deuxième année consécutive une Journée d'Orientation à destination des étudiants du pôle inscrits en 3^{ème} année de licence. Cette journée est l'occasion pour nous de promouvoir le parcours Préparation supérieure à l'enseignement (PSE) et d'insister sur la voie professionnalisante qu'elle constitue. De plus, nous veillerons que la Cellule Locale d'Insertion Professionnelle (CLIP) du pôle Humanités, dédiée à l'accompagnement et l'insertion des étudiants, mène des actions en ce sens, pour bien faire connaître ce parcours. Enfin, le pôle Humanités vient de recruter un responsable de communication dont le rôle sera notamment de communiquer au sens large sur l'ensemble des formations du pôle Humanités, en utilisant les bons canaux, ce qui devrait avoir à terme une incidence très positive sur les effectifs des formations, dont les nôtres.

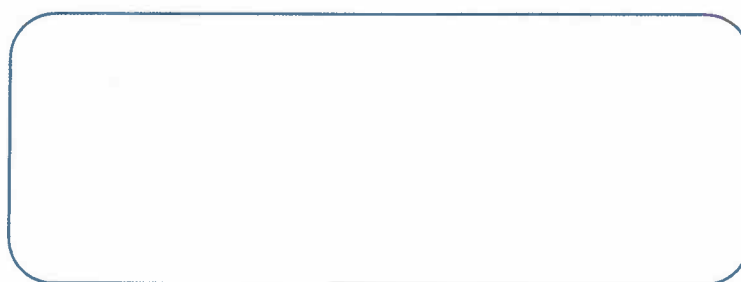
La journée d'orientation organisée en licence 3 a également permis d'attirer l'attention sur les avantages présentés par le master Philosophie de Nantes, pour lequel le taux et les conditions d'encadrement sont qualitatifs au regard d'autres universités. Nous continuerons à souligner ce point, renforcé par la nouvelle offre prévue pour le Master (à partir de la rentrée 2023).

Concernant la tenue régulière du conseil de perfectionnement, ce point était à l'ordre du jour de la Commission formation du pôle Humanités du mois de novembre dernier, avec rappel entre autres de la réglementation et de la possibilité de solliciter le SUIO pour identifier des acteurs du monde socio-économique devant siéger au conseil.

Enfin, la Cellule Locale d'Insertion Professionnelle CLIP Humanités porte un projet autour des réseaux Alumni, répondant ainsi à une des recommandations du HCERES. Nous comptons ainsi constituer un réseau des diplômés du master Philosophie à moyen terme.

3. Signature

Fait à Nantes le 7 mars 2023



Carine BERNAULT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C-B' followed by 'ernault' and a flourish.

Présidente de Nantes Université

UN

U

url.univ-nantes.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

